



LE PV NOUVEAU EST ARRIVÉ

Depuis décembre 2012, la police municipale de la commune est équipée du système électronique PVe (Procès-Verbal Electronique).

En quoi consiste le Pve ?

Le PVe est un procès-verbal électronique. Il a été mis en place au niveau national dès 2011. Ce PVe va remplacer le PV manuscrit (Timbre-Amende) pour les infractions relatives à la circulation routière (stationnement, refus de priorité, non respect des feux rouges, des STOP, etc.).

Comment ça marche ?

- L'agent constate et relève l'infraction avec un outil dédié (PDA, tablettes, PC) ;
- Les données de l'infraction sont télétransmises depuis le service verbalisateur au Centre national de Traitement de Rennes ;
- Le titulaire est identifié par le système d'immatriculation des véhicules ;
- L'avis de contravention est édité et envoyé automatiquement par courrier au domicile du titulaire de la carte grise ;
- Le contrevenant ou le titulaire de la carte grise paie l'amende.

Qu'est-ce que ça change ?

- Le timbre amende « papier » est supprimé. Un simple avis d'information lui est substitué *;
- L'avis de contravention est adressé au domicile de l'intéressé.

*Le contrevenant aura connaissance de sa verbalisation par l'apposition sur le pare brise de son véhicule d'un papillon d'information. Toutefois ce document n'est pas obligatoire.

Les avantages de ce système :

- L'enregistrement électronique des données évite des erreurs de transcription ;
- Plus de risque de perte ou de vol du Timbre-Amende et donc, plus de majoration d'amende dans ces cas précis ;
- Des documents plus clairs adressés au contrevenant, en ce qui concerne le PV et les modalités de paiement ou de contestation.

En cas de désaccord :

- La contestation est toujours possible. Elle s'opère dans les mêmes formes qu'aujourd'hui après réception du courrier contenant l'avis de contravention ;
- Elle est adressée par courrier auprès de l'officier du ministère public compétent, en fonction du lieu où l'infraction a été relevée. La réponse de l'OMP parvient à l'usager par voie postale.

Ont participé à ce journal :

- | | | |
|----------------------|-----------------------|---------------------|
| • Jacqueline Accardo | • Jeanine Decoeur | • Jaël Pourchaire |
| • Gérard Bargel | • Alexandre Ghuysen | • David Pourchaire |
| • Sylvie Belamie | • Madeleine Josserand | • Violaine Ribadeau |
| • Catherine Briday | • Marc Micoud | • Dumas |
| • Joëlle Chanal | • Véronique Millet | • Yves Roux |

Journal édité par la mairie, rue des Ecoles
 Directeur de publication:
 Pierre GOUBET
 Rédaction, fabrication et distribution :
 Equipe municipale de bénévoles

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
 lundi, mercredi, vendredi :
 8 h à 12 h et 14 h à 17 h
 mardi, : 8 h à 12 h et 14 h à 18 h
 jeudi : 8 h à 12 h et 14 h à 19 h
 Tel. 04 78 55 14 08
 e-mail : echos@saint-maurice-de-beynost.fr
 http://www.saint-maurice-de-beynost.fr

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE :
 (Z. I. de la Tuilière à Miribel)
 Du lundi au vendredi :
 de 9 h à 12 h
 et de 15 h à 18 h
 Le samedi :
 de 9 h à 18 h

AGENDA

Sam 2 et dim 3 : randonnée raquettes en Savoie avec le Centre M. Cochet
Dim 10 : challenge de l'OBSM, boulodrome
Mar 12 : carnaval du Sou des Ecoles
Ven 15 : café théâtre « 1 heure Durand », 20h30, Centre M. Cochet
Sam 16 : AG de l'UNCAFN, salle des Fêtes – Repas de la St Valentin, avec CLARA, 19 h 30 à la salle des fêtes
Lun 18 : challenge Bouvier, boulodrome
Jeu 21:art floral « Mamy », 14h30, centre Cochet
Ven 22 : remise des licences du CT Dombes, salle des Fêtes
Sam 23 et dim 24 : challenge Grumel, Boulodrome
Dim 3 mars : loto de OBSM 14h, salle des fêtes

ÉTAT CIVIL

Naissances
 Léana FRAIOLI, le 11 janv.
 Nadim KADDOURI,
 le 23 janvier

Mariage
 Leila CHIKH et
 Nordine BELMELIANI
 le 5 janvier

Décès
 Fernande PRALET
 veuve AUBEUF, le 5 janvier
 Marie-Louise GIRODON,
 le 11 janvier
 Jean Claude Lazzaroni,
 le 11 janvier
 Maria LOPEZ CARBALLEIRA
 ép. DA SILVA JOAQUIM
 le 18 janvier

PERMANENCES DES ÉLUS

Sur rdv
*** 2 fév** : Pierre Goubet
 Maire
*** 9 fév** : P. Commarmot
 Adjoint à l'urbanisme
*** 16 fév**: Robert Roche
 Adjoint aux sports et associations
*** 25 fév** : Robert resta
 Adjoint aux écoles
*** 2 mars** : Lydie Pons
 Adjointe aux affaires sociales

ÉDITO

La semaine de 4 jours et demi dans nos écoles : enfin une réforme qui vise l'intérêt de l'enfant ! Les municipalités doivent l'appliquer, soit dès la rentrée 2013, soit à celle de 2014. Les adaptations nécessaires concernent les enseignants, les parents, la mairie et le département pour les transports scolaires. Pour notre part, le secteur périscolaire, l'ALSH et la restauration seront mis à contribution et nous nous y préparons dès à présent. Cependant, le fait de laisser le choix aux collectivités d'appliquer cette réforme en 2013 ou en 2014 peut avoir un impact très important sur les activités sportives ou culturelles des enfants. En effet, si une partie seulement des communes l'appliquait en 2013, les enfants de ces communes ne pourraient plus pratiquer la musique, la danse, le foot, la natation...le mercredi matin, alors que d'autres le pourraient encore jusqu'à 2014. D'où la nécessité de dédoubler un grand nombre de cours, d'entraînement... si les locaux sont disponibles! Le transport scolaire devrait être lui aussi dédoublé donnant lieu à un surcoût important pour le département. Les communautés de communes de Miribel et Montluel vont donc se rencontrer pour choisir le bon timing afin que cette bonne réforme scolaire atteigne son but : alléger la journée scolaire et favoriser les activités d'éveil.
 Pierre Goubet

NOTRE AMI JEAN-CLAUDE S'EN EST ALLÉ

Depuis 1995, Jean-Claude Lazzaroni s'était engagé dans la gestion de notre commune. Tous ceux qui l'ont côtoyé durant ses 3 mandats se souviennent d'un élu dont les compétences le disputaient aux qualités humaines. Que ce soit à la commune comme 1er adjoint, à la CCMP comme délégué aux finances ou au syndicat des eaux en tant que Président, Jean-Claude s'est imposé comme un élu de référence dont tous les politiques pourraient s'inspirer. Sa méthode, faite d'une écoute attentive et respectueuse de ses interlocuteurs, d'une analyse fine, dépouillée de tout dogmatisme, seulement guidée par le bon sens et le pragmatisme, et un pouvoir de conviction basé sur l'explication accessible à tous, faisait merveille pour faire avancer un dossier ou régler un conflit. Tous les secteurs importants de notre commune ont bénéficié de ses compétences :
 - la restauration scolaire dont il fut à l'origine des contrats de délégation de service public et leur renouvellement jusqu'à ce jour ;
 - la réorganisation des services de la mairie et sa dernière évolution en 2012 ;
 - le suivi et l'évaluation de la soixantaine d'employés communaux ;
 - la sécurité avec la police municipale et les sapeurs pompiers



Dans une période où l'argent public se raréfie, comment garantir un excellent service aux Mauriciens avec moins de moyens financiers mais à effectifs constants ? La « méthode Lazzaroni » faisait merveille : en rationalisant, en mutualisant, en expliquant nos contraintes aux employés communaux. Chaque année, à cette période, Jean-Claude apportait également beaucoup à l'élaboration de notre budget. Mais il n'était pas qu'un excellent gestionnaire : sa droiture et sa sympathie, le sourire qu'il réservait à chacun d'entre nous, d'entre vous, en faisaient un homme attachant avec qui on aimait bavarder, échanger sur tous les sujets de la vie. Depuis qu'il nous a quittés, plus que son absence, c'est sa présence qui est encore palpable. Cet homme qui n'était pas un donneur de leçons nous a montré comment réussir une vie d'élu. Nous nous en souviendrons.

Pierre Goubet

SOMMAIRE

Et pendant ce temps

- Les vœux du Maire
- Les médaillés de la ville
- Un nouveau tracteur au service technique
- Aménagement de la montée de la Paroche

Ça bouge à Saint-Maurice

- La galette du personnel municipal
- Des vacances d'hiver à l'ALSH
- Repas des Anciens
- Café-théâtre
- Bal du CT Dombes
- La prévention des violences intra familiales
- Des retraités actifs

Du côté des associations

- Le twirling Bâton
- Le CIDFF
- Le repas du Foyer Saint-Maurice
- Quoi de neuf à la bibliothèque
- Le club Amitié Loisirs

Vie pratique

- Le Procès Verbal électronique

LES VŒUX DU MAIRE

Pierre Goubet dresse le bilan des actions passées et présente les actions à venir.

Beaucoup d'émotion et de tristesse pour la cérémonie des vœux en ce vendredi 11 janvier à la salle des fêtes. L'après midi même le décès de Jean Claude Lazzaroni, 1^{er} adjoint, avait plongé ses amis et compagnons de route dans la douleur. En présence de très nombreux Mauriciens et Mauriciennes, des maires de toutes les communes du Canton et de Pascal Protière, président de la CCMP, Pierre Goubet évoquait sa tristesse de terminer ce second mandat sans son ami, compagnon de route de la première heure. Malheureusement, la maladie a été la plus forte. Une émotion très vive était partagée par l'équipe municipale et toute l'assemblée.

Permanence de Mme Lydie Pons,
adjointe aux affaires sociales :

Lundi 11 février de 14 h à 15 h 30

« Prendre du recul, de la hauteur de vue face à l'actualité, s'interroger sur le sens de notre action, se concentrer sur la concrétisation des projets d'utilité publique flagrante », c'est la réflexion proposée par Pierre Goubet face à une conjoncture qui pèsera sur la gestion communale.

2012 a été l'année des changements :

Deux élections pour un nouveau Président, une nouvelle assemblée, une conjoncture économique difficile.

Pour Saint Maurice, au 1^{er} rang des préoccupations : la sécurité, avec des événements graves tels que des rodéos motos, des incendies dont un ayant eu comme conséquence dramatique la très grave blessure d'un jeune pompier. La police municipale, la gendarmerie et la Procureure de la République, Mme Tarare, ont agi ensemble avec détermination pour lutter contre ces problèmes. L'Etat a classé notre commune en Zone de Sécurité Prioritaire et les premiers renforts d'effectifs sont à pied d'œuvre.

En 2012, s'est achevée la réorganisation des services de la commune pour une gestion plus juste et efficace : la direction des affaires générales prend désormais en charge la politique de la ville (CUCS, Centre Social) et la relation avec les associations

2013 est l'année des réalisations :

Les études et les dossiers constitués en 2012 seront concrétisés en 2013 .

« 3 millions d'euros d'investissement (dont 1.250.920 € déjà engagés en 2012) seront réalisés en autofinancement. Pas d'emprunt telle est la règle depuis plusieurs années afin de désendetter la commune », nous dit Pierre Goubet.

La montée de la Paroche (de la rue des Folliets jusqu'au cimetière) sera le gros chantier : 1,3 km pour plus de 1.100.000 € : enfouissement des réseaux, voirie, trottoirs, éclairages, mais aussi aménagements de sécurité en zone 30 Km/h et déplacement du Monument aux Morts.

Les Folliets : après la convention signée avec la SEMCODA, 2013 verra la réfection des réseaux par le syndicat des eaux. La commune consacra 100.000 € à une réelle refonte du quartier qui permettra notamment une meilleure circulation interne.

Les squares : réhabilitation finale du square Denis Papin et création d'un autre sur la place Charles de Gaulle pour un coût de 80.000 €.

Le Centre Jacques Brel : après une longue réflexion et après avoir écarté la délégation de service public non agréée par la CAF, notre partenaire, un dialogue s'est engagé avec le Centre Marcel Cochet qui connaît des problèmes d'accessibilité dans ses locaux. Un partenariat entre la Mairie et le centre Marcel Cochet a été choisi : la commune fournira des moyens matériels et financiers et le centre Cochet son expérience dans la gestion et l'animation. Agréée par la CAF, cette nouvelle organisation est en train de se construire. Les travaux nécessaires à l'accueil de la bibliothèque et du théâtre dans les bâtiments du Centre Jacques Brel, seront réalisés pour une ouverture fin 2013.

Saint Maurice au cœur de la CCMP

Terre d'accueil des équipements à vocation intercommunale, après le succès de LILÔ, Saint Maurice recevra un parking de covoiturage à côté de la Porte 5 (rond point de la Porte de la Dombes) et le Chemin du Pilon sera reclassé voirie intercommunale. Concernant le forum des sports, en concertation avec Ain Sud Foot, voirie, parkings et plan de circulation compléteront la rénovation.

2013 : évolution de l'urbanisme

La révision du Plan Local d'Urbanisme est en cours à la commission Urbanisme de Pierre Commarmot. « Une règle d'or : seul l'intérêt général préside à son élaboration. Si l'intérêt des particuliers n'est pas bafoué, il ne peut être un motif de changement de règlement d'une zone.

Projet EDF aux Cités : cela concerne l'ancienne école de musique et le secteur entre l'avenue du maquis de l'Ain et le boulevard Maurice Cusin. EDF réalisera 9 maisons de deux logements pour son personnel de la centrale du Bugey, selon un contrat de 12 ans avec versements à la commune de 4000 € par an et par logement.

Pierre Goubet saluait pour terminer, son équipe d'élus, le personnel communal pour son esprit du service public, les bénévoles et présidents d'association pour leur dynamisme, les enseignants, les acteurs du monde économique, les services de l'Etat : « Tous ensemble contribuent à la vie et au développement de Saint Maurice ».

QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?

Renouvellement dans les BD classiques avec une série des « Astérix » sans oublier les « Léonard ».

Pour les enfants des livres jeux : « Cherche et trouve », « 50 surprises » mais aussi les secrets de « L'île aux pirates ». Pour les jeunes lecteurs de CP : les aventures des animaux de Lou ou de l'apprenti Chevalier.

Une incursion dans le domaine de la poésie et du Slam avec le superbe « Patients » de Grand Corps Malade.

Pour les plus petits : un classique « Roule galette » de saison avec l'Épiphanie, et « Une Chenille qui fait des trous », un album associé à une autre petite Chenille « Rosille » présentée sous la forme d'un kamishibaï.



Café Lecture : Voyage aux USA vendredi 15 mars à 14h30



Les auteurs américains ont été les vedettes de la rentrée littéraire et des récompenses des magazines littéraires. Ils seront les invités d'un café lecture nouvelle formule. Afin de faciliter les vrais échanges, nous vous proposons de lire des ouvrages sélectionnés parmi une vingtaine proposée, cette liste comprend aussi quelques grands classiques comme « Les nouvelles newyorkaises » rassemblant des textes de Miller Fitzgerald et bien d'autres dont l'autobiographie de Marc Twain rééditée « Une histoire américaine ».

Fantastique, policier, romans, nouvelles se partagent les étagères de la bibliothèque sans oublier des documentaires « Paris vs New York », un parallélisme en images et dessins, vrai livre d'art.

Une mention spéciale pour le dernier de Philip Roth « Némésis », « Le diable tout le temps » de Steven Millhauser « Le polygame solitaire » de William Styron et le poétique et drôle « B Comme bière » de Tom Robbins.

CLUB AMITIÉ LOISIRS : 2013, SANS BAISSÉ DE RÉGIME

Mardi 8 janvier, reprise des activités / nous étions nombreux pour commencer ensemble cette nouvelle année. Après la belote et les jeux, les rois étaient à l'honneur. Ce premier goûter était une très bonne initiative pour débiter 2013 dans la bonne humeur.

Mercredi 9 janvier, premier conseil d'administration après notre Assemblée Générale, l'élection du bureau était à l'ordre du jour : Présidente Danièle Gréau, Vice-présidentes Jeanne Prévôt, Eliane Perrin et Claudine Barrot, Secrétaire Olga Hadjadj, Secrétaire adjointe Jeannette Venturini, Trésorier Yves Roux, Trésorier adjoint René Baillet.



Un point est fait sur les activités de décembre, reconnues comme globalement positives.

Parmi les activités à venir : après-midi crêpes au club le 12 février, loto interne le 12 mars, participation à la fête mix'ages le 17 avril, un voyage d'une journée en juin, des randonnées les 14 janvier, 18 février, 18 mars.

Le calendrier de l'ensemble des manifestations sera communiqué au fil de l'année.

Lundi 14 janvier : 8 courageux se retrouvaient pour la randonnée mensuelle à Saint Trivier sur Moignans. 12,5 km étaient à l'ordre du jour. Le mauvais temps nous obligeait à nous limiter à 6 km.

Les prochaines activités :

Mardi 12 février : goûter crêpes et déguisement carnaval au club.

Lundi 18 février : randonnée pédestre.

Mardi 12 mars : loto des adhérents au club.

LE TWIRLING DANS LES STARTING BLOCKS

Bernard LAPIERRE et toute son équipe présentent tous leurs vœux de bonheur à tous et une belle réussite sportive à tous les athlètes pour cette nouvelle saison.

Le 9 février à partir de 15h, nous mettons nos filles en condition de compétition à la salle des fêtes de Saint-Maurice : Elles présenteront leur chorégraphie devant leurs parents et le public...

La première compétition départementale aura lieu à Saint Didier sur Chalaronne et pour toute catégorie confondue, les 16 et 17 février. Le Club de Twirling de Saint Maurice de Beynost y présentera cette année :

4 Duos : Mélanie et Lydie (N2 - catégorie Sénior) ; Sharon et Elsa (N2 - catégorie Sénior) ; Léa et Dounia (N3 - catégorie Junior) ; Marine et Alissa (N3 - catégorie Minime)

7 Solos : Lydie (N1 - catégorie Senior) ; Sharon (N2 - catégorie Senior) ; Elsa (N2 - catégorie Senior) ; Léa (N3 - catégorie Junior) ; Dounia (N3 - catégorie Junior) ; Marine (N3 - catégorie Minime) ; Alissa (N3 - catégorie Benjamine)

Le samedi 9 mars, le Club organise sa soirée annuelle sur le thème « VIP : tenue chic avec détail choc ! » à la salle des fêtes de Saint-Maurice de Beynost... Pour en savoir plus, vous pouvez appeler le 06.70.14.18.80.

Prochaine Assemblée Générale de l'Association de Défense des Locataires des Folliets (ADLF) :
vendredi 22 février 2013 à 19h30
au Centre Jacques Brel

LE CIDFF

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Ain (CIDFF) est une association Loi 1901 qui informe tout public, et plus particulièrement les femmes sur tous les domaines du droit (droit de la famille, droit pénal, droit de la consommation, droit des étrangers...) avec un souci de neutralité, de respect de l'anonymat et de prise en compte de la globalité des situations.

Le service juridique est composé d'une équipe de juristes qualifiés et totalement disponibles pour renseigner toute personne sur toute question de droit.

Les personnes intéressées peuvent directement prendre contact auprès de l'association, située 100 Place Louis Blériot à BOURG EN BRESSE, par téléphone au **04 74 22 39 64** ou par mail : juristes@cidff01.fr

Ce service est totalement GRATUIT puisqu'il est subventionné par les pouvoirs publics. Par ailleurs, des séances d'informations juridiques collectives intitulées "**Les Mardis du CIDFF**" se tiennent les derniers mardis de chaque mois à Bourg en Bresse. Elles ont pour but d'expliquer la législation applicable et ainsi acquérir des connaissances pratiques sur des thématiques juridiques pouvant concerner tout public (femmes /hommes, particuliers/professionnels).

Pour les inscriptions aux séances d'information : contacter le 04 74 22 39 64 ou par mail nadia.mazeau@cidff01.fr

UN P'TIT AIR MONTAGNARD AU REPAS DES ROIS DU FOYER SAINT MAURICE

Le samedi 12 janvier, Véronique Groyer, nouvelle présidente de l'association, a accueilli les 170 convives du repas des rois, sur le thème de la Montagne.

Après avoir remercié Monsieur Pierre Goubet, Maire de Saint-Maurice-de-Beynost et ses conseillers, les prêtres de la paroisse dont le Curé, le Père Patrice Chocholski, et tous les présents, Véronique a demandé une minute de silence en



mémoire de Jean-Claude Lazzaroni, 1er adjoint de la commune, décédé la veille et de Joël Dutilleul, qui a été membre actif de la paroisse, disparu lui aussi la semaine précédente. Le souvenir du Père Edmond Chapuis, à qui nous avons fêté les 80 ans au cours du repas des rois de l'an dernier, était, lui aussi dans la tête de beaucoup de participants.



L'apéritif suivi du repas montagnard, apprécié par tous les convives, ont permis de prendre un peu de temps ensemble, dans la bonne humeur et un cadre nouveau : cette année, nous étions à la montagne, entourés de chalets et de sapins !

Notre "DJ", Steve Casad, a su, comme tous les ans, animer les danses, et la soirée s'est terminée par la loterie dotée généreusement par les commerçants de Saint Maurice de Beynost, Miribel et Beynost. Comme chaque année, les fonds récoltés ont permis d'envoyer un chèque de 1000 € à la paroisse de Kayes située au N.O. du Mali.

Lors de la cérémonie des vœux, le Maire Pierre Goubet a remis plusieurs médailles de la ville.

M. et Mme Basset, nos boulangers « Au pétrin d'Antan »



M. René Baillet
Grand bénévole de Saint-Maurice



Adam Ksouri (16 ans), champion lyonnais de Karaté

Mais aussi : M. Pascal Chasson, chef couronné de l'« Auberge Rouge » ; Christian Juffet, agriculteur biologique et Jeanine Decoeur pour ses multiples implications dans la vie communale.



Les Jeunes Sapeurs Pompiers (J.S.P.) ayant obtenu le P.S.C.1 (diplôme de secourisme) ont été félicités : Elsa Aubert, Lorenzo Brulas, Florentin Clamy, Mélinda Ksouri, Julien Riberon et Charles Wattez.

Ont aussi été citées les nominations à des grades supérieurs et les médaillés des 20 ans.

Caporaux au 1^{er} janvier 2012 : Nicolas Fraïoli et Aurélien Moins.

Médaillés (incorporés en 1991) : Lionel Prats et Cyril Bruffin.

LA VILLE DE SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST S'ÉQUIPE D'UN NOUVEAU TRACTEUR

La commune vient d'acheter un nouveau mini tracteur en remplacement d'un matériel plus ancien. Ce dernier manquait de puissance pour réaliser certains travaux et des frais importants de réparation étaient à prévoir. Ce nouveau tracteur disposera d'une puissance supérieure et sera plus efficace pour tondre les grandes surfaces. Il sera équipé d'une roto-tondeuse l'été et d'une lame à neige lors des opérations de déneigement. L'investissement pour la commune s'élève à 39 000 €.



AMÉNAGEMENT DE LA MONTÉE DE LA PAROCHIE

Après avoir réalisé les réseaux d'assainissement et l'adduction du gaz, il restait à enfouir les réseaux EDF, éclairage public et France télécom. Ce sera chose faite en 2013.

Dès que les travaux d'enfouissement seront réalisés, la voie sera entièrement refaite afin d'améliorer la sécurité des piétons par la création d'un trottoir. La chaussée sera équipée de ralentisseurs devant l'accès à l'école élémentaire et à la Sathonette. Le principe d'aménagement retenu conserve le ruisseau. Les travaux devraient commencer vers le mois de juin 2013. Dans le cadre de ces travaux, le monument aux morts et le calvaire seront déplacés pour des raisons de sécurité.



LA NEIGE S'EST INVITÉE POUR LA GALETTE DU PERSONNEL MUNICIPAL

Ce mardi 15 janvier, c'est sous un beau manteau de neige que les agents des services de la commune se sont retrouvés en Mairie, réunis par le Maire et l'équipe municipale pour les vœux autour de la galette !

Tous les services de la commune étaient représentés : la Direction Enfance Jeunesse, la Police municipale, la Direction des services techniques et de l'urbanisme, la Direction des affaires générales - services administratifs ; agents venus parfois accompagnés de leurs enfants.

Les nouveaux agents arrivés dans l'année ont été mis à l'honneur.

Le Maire est également revenu sur les événements marquants de cette année : la mise en place d'un comité technique paritaire, instance d'échange entre les représentants de la collectivité et les représentants du personnel ; la mise en place d'un journal de communication interne, outil d'information et de présentation des métiers des différents services ; le lancement en 2013 d'un livret d'accueil à l'attention des agents, document de présentation des droits et des devoirs des agents de la fonction publique territoriale.

Cette année encore, les agents présents étaient heureux de se retrouver pour démarrer cette nouvelle année !



METS FINS ET MUSIQUE POUR LES ANCIENS

Samedi 19 janvier, 180 de nos aînés mauriciens âgés de plus de 65 ans sont venus participer au traditionnel repas des Anciens, organisé par les membres du CCAS, sa secrétaire et les membres de la commission des Affaires sociales. Le Maire, Pierre Goubet, lors de son discours d'accueil, a félicité les convives pour leur optimisme toujours réconfortant et a annoncé les projets importants de la municipalité pour cette année 2013.

C'est le traiteur M. Sucillon qui avait préparé un délicieux repas.

Quatre musiciens et chanteurs de « Sympa Musette » ont animé ce moment convivial pendant toute l'après-midi.

Les doyens de l'assemblée ont été mis à l'honneur.



CAFE THEATRE - ZAPPE TA TELE !

Fabienne Durand montre toute l'étendue de son talent dans « Une heure Durand ». Chant, danse, rire, elle incarne une galerie de personnages loufoques et allumés comme la Soeur Pierre ou la fille cachée de Georges Brassens. Un one-woman show survitaminé avec fous-rires garantis

Vendredi 15 février 20h30
Centre Marcel Cochet
04.78.55.13.90

BAL DU CT DOMBES

Ce samedi 26 janvier, à la salle des fêtes, plus de 140 personnes étaient présentes pour participer à la « choucroute party » animée par "Pierrot la Zik". Le président Michel Bertholin peut être satisfait ! « Tout était bien : choucroute et musique, d'ailleurs on revient chaque année ! » ont dit des participantes. Alors, rendez vous à l'année prochaine.....



LA PRÉVENTION DES VIOLENCES INTRA-FAMILIALES

2 jours de formation au centre J. Brel

Les 9 et 10 janvier 2013, le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) de l'Ain a organisé au Centre J.BREL de Saint-Maurice de Beynost une formation sur le thème "prévenir les violences intra-familiales", ouverte à différents intervenants du territoire de la Côtière.

Cette formation s'est inscrite dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) de la Côtière, co-financée par l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances (ACSE) et le Conseil Général.

Les objectifs principaux de ces deux journées étaient de sensibiliser au phénomène des violences intra-familiales, de le présenter, de l'expliquer ; de mettre à disposition des professionnels les éléments nécessaires pour une intervention adaptée face à ce type de problématique.



La formation a regroupé près d'une cinquantaine de professionnels pouvant être confrontés à ces situations, tels que des travailleurs sociaux, des acteurs de l'insertion économique et du service public à l'emploi, des personnels en charge de l'accueil et de l'administration des centres sociaux et des centres communaux d'action sociale, des élus, des personnels de police municipale, police nationale et gendarmerie.

Ces deux jours de formation ont permis de nombreux apports en connaissances et des échanges riches sur les pratiques.

DES RETRAITÉS ACTIFS

Avec l'aide de la commission sociale municipale, des bénévoles viennent tricoter à la Roseraie, les vendredis après-midi. C'est un moment agréable et convivial.



Des restes de laine sont récupérés ce jour là pour permettre des réalisations qui sont, ensuite, transmises à des associations humanitaires (Téléthon, ADAPEI, Côtière Service et autres). Ces tricots sont soit vendus soit utilisés pour confectionner des vêtements. Les lundis après-midi, les pensionnaires de la Roseraie partent en promenade avec des habitants de la commune.



RAND'O GIVRÉE 5^{ème} édition

Le Grand Parc Miribel Jonage et le Club des Sports de Montagne de Rillieux organisent la 5^{ème} édition de la Rand'O Givrée le dimanche 3 février de 9 h 30 à 15 h. Alliant randonnée et orientation, cette manifestation permet à un large public de (re)découvrir le grand parc et ses paysages en période hivernale. Quatre circuits sont proposés dont trois accessibles à tous (6, 10 et 14 kms). Boissons chaudes offertes à l'arrivée.

Tarifs : famille 26 €, adulte 11,5 €, « -18 ans » 5,5 €

Renseignements : Grand Parc Miribel Jonage
Tél 04 78 80 56 20
www.grand-parc.fr

DES VACANCES D'HIVER A L'ALSH SOUS LE SIGNE DE LA MUSIQUE

Les vacances à l'ALSH débuteront le 25 février pour finir le 8 mars.

Le thème de ces vacances est : Musik'en folie.

Au programme : des activités acoustiques, des chants, de la danse, des créations musicales mais aussi des jeux sportifs, de l'expression corporelle et du graph. L'objectif est d'initier les enfants à la danse, aux chants et à la musique. Ils pourront découvrir et travailler le son sous toutes ses formes.

Les enfants seront répartis en 3 groupes d'âge : les 3/5 ans, les 6/8 ans et les 9/13ans

Les inscriptions se feront à la Direction Enfance Jeunesse de la mairie, les lundis de 14h à 17h et les jeudis de 14h à 19h.

Les enfants seront accueillis de 7h30 à 18h à la Sathonette. Le goûter sera fourni par le centre.

Les tarifs :

Coefficient Familial	Tarif Journée
inférieur à 630€	12€
Supérieur à 630€	16€
Extérieur	22€



Vous pouvez consulter les plannings complets des vacances sur le site Internet de la commune : <http://www.saint-maurice-de-beynost.fr>